

VOEU INTERSYNDICAL
SAISIE DE LA 2EME PHASE DU MOUVEMENT

En 2015, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous avez imposé contre l'avis de toutes les organisations syndicales, la suppression de la deuxième phase de saisie des collègues.

A l'issue de ces opérations de mouvement, force a été de constater, et vous l'avez vous même reconnu, le résultat pour les collègues a été catastrophique : manque d'équité, non respect des barèmes, postes non pourvus, collègues affectés sur plusieurs supports, nombre important de restant à nommer.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie vous avez continuer d'imposer vos choix pour 2016 en précisant cependant que si la deuxième phase du mouvement 2016 se passait mal vous reviendriez pour 2017 à deux saisies de vœux pour les collègues.

Pour la deuxième année consécutive, la seconde phase du mouvement est source de nombreuses inégalités de traitement pour les collègues restant à nommer.

Ce deuxième échec, aussi important que celui de 2015, amène les organisations syndicales SE-UNSA, SGEN CFDT, SNUIPP-FSU e SNUDI-FO à demander à la CAPD par l'intermédiaire d'un vote de s' engager dès aujourd'hui sur le rétablissement des deux phases de saisie pour 2017 .